

PROCES VERBAL

Groupe de discussion du CCREOS sur la gestion du cabillaud Pêcheries Démersales Ouest de l'Ecosse et mer d'Irlande Comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins

> Jeudi 31 janvier 2013 Paris, 14:00 - 16:00

> > Le Président : Sean O'Donoghue Rapporteur : Caroline Gamblin

1. Accueil et ouverture par le président

Sean O'Donoghue, président du groupe de discussion, a accueilli tous les participants à la réunion. Un tour de table a été réalisé pour que les participants se présentent. La liste des participants et des organisations qu'ils représentent peut être consultée en annexe 1.

1.1. Ordre du jour et termes de référence de la réunion:

Le président a rappelé que l'objectif de la réunion était essentiellement de faire le point sur le programme opérationnel notamment pour l'Ouest Ecosse et de définir les personnes en charge des différentes actions. Les membres présents ont approuvé l'ordre du jour et les termes de référence de la réunion sans commentaires.

1.2. Procès-verbal de la dernière réunion:

Le procès-verbal de la dernière réunion du 31 juillet 2012 à Dublin, rédigé par Barrie Deas et Alexandre Rodriguez, a été approuvé sans modification.

2. Bilan des actions réalisées au cours du deuxième semestre

2.1. Groupe de discussion du mois de juillet

Le président a rappelé qu'une liste d'action à réaliser avait été établie lors de la réunion du groupe cible du 31 juillet. Toutes n'ont pas été réalisées notamment les actions nécessitant la participation des scientifiques.



Le président a rappelé l'importance du soutien des scientifiques notamment pour la réalisation du plan opérationnel. Il est essentiel que ceux-ci puissent être présents à la prochaine réunion.

2.2. <u>Audition publique sur la révision du plan cabillaud du mois de septembre</u>

La présentation réalisée lors de l'audition publique est disponible sur le site du CCR (attention la version mise en ligne avant la réunion n'était pas la bonne). Lors de cette audition, le CCR avait identifié 5 articles d'intérêt qu'il convenait de modifier : Articles 9, 11, 12, 13 a, c, d et 17.

Les membres du groupe cible ont salué la décision prise au sein du Conseil des Ministres du mois qui a permis l'introduction d'un gel de l'effort de pêche.

Il est proposé de rédiger un courrier à la Commission européenne pour indiquer les mesures additionnelles que nous voulons mettre en place notamment pour proposer des aménagements à court terme du règlement en attendant que le processus de codécision se fasse.

La Commission Européenne n'est pas fermée à l'idée d'étudier certaines possibilités d'interprétation de la règlementation actuelle, notamment sur l'article 13c, si cela améliore l'application du règlement et permet de lever certaines ambiguïtés. Sur l'article 17, la Commission ne souhaite pas que les transferts d'effort entrainent une augmentation de la mortalité par pêche du cabillaud.

Les membres du groupe cible ont par ailleurs jugé important de participer au processus en cours au Parlement Européen et d'envoyer des propositions d'amendements. Il a été précisé que la rapportrice Mme Dodds était intéressée de recevoir des commentaires.

Action

Il est ainsi proposé de rédiger un document pour le Parlement et la Commission Européenne. Ce document reprendra les articles qui avaient été mis en évidence dans la présentation du mois de septembre. Des responsables ont été désignés pour la rédaction de chaque paragraphe avec une partie justifiant les propositions accompagnées d'une proposition d'amendement. Les informations doivent être envoyées au secrétariat d'ici le 15 février pour pouvoir compiler un document final pour la fin du mois.

Sean O Donoghue est responsable de l'article 12 notamment de vérifier si le règlement issu du Conseil des Ministre est suffisant (règlement CE n°1243/2012).

Sean O Donoghue, Barrie Deas et Eibhlín O'Sullivan sont responsables de l'article 13 a, c et d.



Sur l'article 17, il est proposé de faire des propositions en faveur de l'introduction d'une possibilité de transfert entre zones (responsable B. Armstrong) ou entre engins sans pénalité (exemple TR2 vers TR1), dans les cas où cela se justifie notamment en termes d'augmentation de la sélectivité (responsable C. Gamblin et E. Brouckaert). Les ratios utilisés pour les transferts ont été jugés également problématiques.

2.3. <u>Déclaration du CCR sur la gestion des pêcheries mixtes (Conseil de Décembre)</u>

Cette position avait été réalisée à partir du document du CCR intitulé « briser le cycle de déclin pour les pêcheries démersales mixtes en Ouest de l'Ecosse » et des éléments discutés lors du groupe cible du mois de juillet.

La Commission Européenne a indiqué qu'une réponse à ce document est en cours de rédaction et que la réponse reçue par le CCR EOS à la fin de Décembre faisait référence à une lettre antérieur du CCR EOS du mois de juin et pas à la déclaration soumis par le CCR EOS au début de Décembre.

3. Analyse de la réponse de la Commission sur la gestion des pêcheries mixtes

- Pêcheries complétement documentées

Sur les pêcheries pleinement documentées, les membres du groupe cible avaient compris que l'Agence de contrôle européenne avait été interrogée par la Commission Européenne sur l'opportunité d'utiliser des pêcheries de référence plutôt que des caméras CCTV. Les membres de la Commission présents lors du CCR n'ont pas connaissance d'une telle étude dans le cadre du plan de travail de l'Agence. Il est important de clarifier ce point et de vérifier qu'une telle demande a été formulée.

Actions:

- ✓ Le secrétariat demandera confirmation à la Commission Européenne de la saisie de l'Agence de Contrôle sur la question de l'utilisation de flotte de référence dans le cadre de la mise en place de pêcheries complétement documentées.
- √ Victor Badiola, qui représentera le CCR EOS, lors de la prochaine réunion avec l'Agence le 20 février posera directement la question.

Les membres du groupe ont souligné que beaucoup de travail a été réalisé l'année dernière par le CIEM pour identifier les différents métiers opérant en Ouest Ecosse. Les informations nécessaires pour déterminer une flotte de référence sont donc disponibles.



Réduction de la mortalité par pêche

Les membres du groupe de travail se sont rendus compte que le courrier de réponse de la Commission se référait à la position du CCR datant du mois de juin 2012 et non à la déclaration du mois de décembre.

Ceci explique que la Commission considérait que la position n'était pas claire notamment sur les moyens mis en place pour réduire la mortalité par pêche. Ceci a été précisé dans la position du mois de décembre 2012 (proposition d'une réduction progressive sur trois ans). La Commission Européenne a indiqué être en attente du plan opérationnel.

Il a été proposé d'attendre la réponse de la Commission Européenne à la déclaration du mois de décembre avant d'envisager une réponse du CCR au courrier.

4. Calendrier et distribution des tâches

4.1. Ouest Ecosse

Le Président propose de reprendre le projet de plan opérationnel et d'identifier des référents en charge de la rédaction de chaque partie.

1. Contexte (responsable : Alexandre Rodríguez)

Cette partie pourra être rédigée en se basant sur les documents déjà existants.

Ce paragraphe pourra également se référer au contexte politique et notamment la mise en place de la régionalisation dans le cadre de la réforme de la PCP(pertinent aussi au §6). Une référence au succès de la révision du TAC de la sole Manche Ouest (aujourd'hui au RMD) pourra être également incluse à cet endroit.

2. Activités de pêche dans la zone VIa :

Les actions identifiées pour compléter ce paragraphe sont les suivantes (à réaliser d'ici la fin du mois) :

- ✓ Récupération des données du groupe de travail CIEM WGMIXFISH qui s'est réuni en septembre dernier : Alexandre Rodríguez prendra contact avec Norman Graham et Colm Lordan pour avoir les informations
- √ Récupération des informations issues du symposium sur le cabillaud : Bertie
 Armstrong
- ✓ Collecter des informations sur l'activité des différentes flottilles dans la zone :
 - o Françaises : Caroline Gamblin / Jacques Pichon
 - Espagnoles : Hugo GonzálezIrlandaises : Sean O'Donoghue

Il s'agit essentiellement de recueillir des informations déjà disponibles par ailleurs.



3. Evaluation du stock en zone VIa données de rejets

Il est essentiel de recueillir des informations notamment sur les taux de rejets. Il y a été indiqué qu'une déclaration en marge du Conseil, sur la nécessité de prendre des mesures pour réduire les rejets en Ouest Ecosse, a été faite par le Royaume Uni et la Commission. Ceux-ci se sont engagés à s'investir avec les autres Etats membres dans des actions pour réduire les rejets et captures accessoires en Ouest Ecosse.

Sean O'Donoghue et Bertie Armstrong sont en charge de collecter des informations auprès du Marine Institue et du Marine Scotland.

4. Etablir un TAC opérationnel pour le cabillaud en zone VIa

Les scientifiques (Colm Lordan et Norman Graham) sont en charge de réaliser un tableau en se basant sur les taux de rejets pour établir des propositions de niveau de captures correspondant à une réduction progressive en 3 ans de la mortalité pour atteindre la mortalité cible de 0.4 en 2015. Cette action dépend ainsi des données collectées au point 3.

5. Suivi et vérification

Bertie Armstrong, Barrie Deas et Sean O' Donoghue sont en charge de rédiger ce paragraphe. La NFFO a indiqué qu'un atelier de travail a eu lieu récemment avec le Cefas à York sur la thématique des flottes de référence et des pêcheries complétement documentées. Les conclusions du rapport du CEFAS disponibles fin février seront utiles pour rédiger cette partie. La rédaction de ce paragraphe nécessite de préciser en détails le fonctionnement de la pêcherie complétement documentée et de son suivi ce qui n'est pas simple à ce stade de la réflexion.

6. Bénéfices de la nouvelle approche

Francis O'Donnell et Eibhlín O'Sullivan sont en charge de la rédaction de cette partie.

7. Conclusions et résumé

Le secrétariat réalisera ce paragraphe lorsque toutes les autres parties auront été rédigées.

Les membres du groupe de travail se sont mis d'accord sur le calendrier suivant pour réaliser les différentes actions :

- Dans 2/3 semaines : point d'avancement des responsables à indiquer au secrétariat;
- Vendredi 15 mars : réception des éléments rédigés ;
- Fin Mars: compilation du document;
- Avril [Bilbao ou autre] : présentation d'un projet de position ;
- Eté 2013 : validation d'une position



4.2. Mer d'Irlande

La Commission Européenne considère que le courrier du CCR (sur la demande d'un audit) n'est pas suffisamment clair sur les éléments que le CCR souhaite qu'elle examine. Pourtant il apparaît que les demandes sont précises. Le CCR EOS aimerait qu'elles puissent être discutées avec le CIEM pour en faire une priorité de travail (inclusion dans le « Memorandum d'accord »).

Pour éviter des échanges de courrier non productif, il a été proposé par Alan McCulla de rédiger une note résumant les incertitudes et difficultés concernant le cabillaud en mer d'Irlande sur l'évaluation du stock (structure en âge du stock et mortalité non comptabilisé) et reprenant les éléments à inclure pour un audit du cabillaud mer d'Irlande.

Les membres se sont accordés par ailleurs pour organiser une rencontre avec la Commission Européenne pour discuter de ce dossier.

Action:

Alan est en charge de mettre en place une petite délégation de membres du CCR EOS et de scientifiques concernés pour rencontrer la Commission européenne.

5. Résumé des points d'action

Il est convenu que le rapporteur enverra avec l'aide du secrétariat un résumé des actions et des personnes responsables rapidement (en début de semaine, le 4 ou 5 février). Le tableau résumant ces actions est disponible en annexe 2.

6. Conclusions

Le président a conclu la réunion et a remercié les participants de leur contribution et le CNPMEM d'avoir accueilli la réunion.

La réunion s'est terminée à 16h00 conformément au programme.



Annexe 1. Liste des participants Groupe de discussion du CCREOS sur la gestion du cabillaud Pêcheries Mixtes de l'ouest de l'Ecosse et de la mer d'Irlande CNPMEM Paris, 31 janvier 2012

Les co- présidents

Sean O'Donoghue Alan McCulla (Ouest de l'Ecosse) (Mer d'Irlande) Rapporteur Caroline Gamblin

Membres du groupe de discussion présents

Bertie Armstrong
Emiel Brouckaert
John Crudden
Hugo González
Francis O´Donnell
Jacques Pichon
Caitlín Uí Aodha

Víctor Badiola
Luc Corbisier
John Lynch
Eibhlin O´Sullivan
Jane Sandell
John Woodlock

Observateurs

Rodrigo Ataide Dias (DG MARE)
Stephen Cederrand (EFCA)
John Daly (Irish Seal Sanctuary)
Ramón de la Figuera (MAGRAMA)
Marc Ghiglia (NWWRAC President)
Robert Griffin (DG MARE)
Ian Humes (DARD – Northern Ireland)
Anne-Marie Kats (AIPCE-CEP)
Michael Keatinge (BIM-STECF)
Eduardo Míguez (EAFPA)
Kevin McDonnell (WSFPO)
Joanna McGrath (Secrétariat CCR)
Alexandre Rodríguez (Secrétariat CCR)



Annexe 2. Liste des actions

APPROCHE à court terme: AMENDEMENTS pour améliorer l'application du Règlement CE 1342/2008 (Commission et Parlement Européen)

ACTION	RESPONSABLE/S	DEADLINE	REMARQUES
Lettre à la CE pour demander une interprétation flexible du règlement CE n°1342/2008.	Sean O'Donoghue		
1. Introduction / contexte	Alex Rodriguez	Vendredi 15 février 2013	
2. Art 12	Sean O'Donoghue		
2. Art 13 (a,c,d)	Sean, Barrie Deas and Eibhlín O'Sullivan		Expliquer la justification et proposer un texte alternatif (2-3§ par
2. Art 17	Echange entre zones/transfert d'effort: Bertie Armstrong		articles)
	Effort entre engins et CPUE: Caroline Gamblin and Emiel Brouckaert		



APPROCHE À MOYEN/LONG TERM : DOCUMENT DE POSITION POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN PLAN OPERATIONNEL DE GESTION POUR LE CABILLAUD EN ZONE VIA ET LES PECHERIES DEMERSALES

ACTION	RESPONSABLE/S	DEADLINE	REMARQUES
1. Introduction / Contexte	Alex Rodriguez	Vendredi 15 mars 2013	
2. Information sur les activités de pêche en VIa	WGMIXFISH Rapport du CIEM - Sept. 2012: Alex Rodriguez Symposium Cabillaud Flottes - Ecosse: Bertie - France: Caroline G. / Jacques Pichon - Belgique: Emiel/Luc - Irelande: Sean/Eibhlín/Francis - Espagne: Hugo González		Toutes les personnes responsables doivent informer le Secrétariat de l'état d'avancement deux à trois semaines après le groupe de travail.
3. Evaluation scientifique et données de rejets	Bertie- Marine Scotland Sean- Marine Institute		
4. TAC	Sean O´Donoghue and Scientific Coordinators)		Coordinateurs scientifiques: Colm Lordan and Norman Graham



APPROCHE À MOYEN/LONG TERM					
ACTION	RESPONSABLE/S	DEADLINE	REMARQUES		
5. Suivi et vérification: FDF	- Rapport du Cefas: Barrie Deas - Etude de l'Agence de Contrôle: Victor Badiola (AB 20 Février)				
5. Suivi et vérification : développement de la position du CCR FDF	Barrie Deas / Sean O´Donoghue				
6. Bénéfices de la nouvelle approche	Francis O'Donnell / Eibhlín O'Sullivan				
7. Conclusions et résumé	Alex Rodriguez		Cette partie sera réalisée lorsque les autres contributions auront été reçues		

MER D'IRLANDE – Date limite: Fin février

Alan McCulla rédigera une note résumant les incertitudes et difficultés concernant le cabillaud en mer d'Irlande sur l'évaluation du stock (structure en âge du stock et mortalité non comptabilisé) et reprenant les éléments à inclure pour un audit du cabillaud mer d'Irlande. Alan est en charge de mettre en place une petite délégation du CCR EOS et de scientifiques concernés pour rencontrer la Commission européenne.

FIN